# Le Conseil Civil contre toutes les formes de discrimination donne son avis sur la mesure de confinement

## 01.04.2020 | Le Conseil Civil contre toutes les formes de discrimination donne son avis sur la mesure de confinement

**Tout en saluant les mesures prises par l'Etat marocain pour limiter la propagation de la pandémie du Coronavirus, les associations membres du Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discriminations considèrent que ce confinement risque d'être « inefficace » s'il n'est pas accompagné de mesures sociales qui prennent en considération la situation socio-économique des populations les plus vulnérables.**

Le Conseil qui rassemble 14 organisations de la société civile, engagées dans la lutte contre les discriminations tient en effet à attirer l'attention sur la situation spécifique de certaines catégories de la population, notamment les personnes en situation de vulnérabilité qui rencontrent de grandes difficultés pendant cette période de crise sanitaire.

Parmi elles, le collectif se dit particulièrement inquiet pour la situation des personnes socio-économiquement isolées ou plus vulnérables, qu'elles soient marocaines ou ressortissantes d'un autre pays et présentes au Maroc.

C’est le cas des personnes majeures et mineures sans-abris, les personnes travaillant dans l’économie informelle, les travailleurs journaliers, les domestiques non déclarés, et saisonniers qui n’auront plus aucun revenu pendant cette période de confinement.

Le conglomérat d’associations ajoute également les personnes ayant des orientations sexuelles et des identités et expressions de genre non normatives, et qui ont des difficultés d’accès aux droits fondamentaux et aux services sociaux et sanitaires du fait de leur criminalisation par le Code pénal marocain, notamment ses Articles 483,489 et 490.

Les membres du Conseil civil expriment ainsi leur *« préoccupation de l’impact de l’état d’urgence sanitaire sur la vie de ces personnes socio-économiquement vulnérables, qui se trouveront encore plus isolées et dont les conditions de vie risquent de se dégrader davantage ».*

Ils appellent notamment à « *tenir compte de l’importance du critère d’accessibilité dans l’ensemble des mesures prises par le gouvernement comme condition sine qua non de leur efficacité*« , et à « *délivrer les attestations de déplacement dérogatoire autorisant la sortie de son domicile sous certaines conditions*« .

Les associations du Conseil civile insistent également sur la « *garantie du droit d’accès à l’information, relative aux mesures prises pour l’application du confinement, aux catégories citées ci-dessus*« , tout en proposant de « *mettre*

*en place des actions de veille et d'aide sociale d'urgence »*, auprès de toutes les catégories précitées.

Et sur le plan financier, le Conseil civil appelle à « *assurer une gestion transparente et équitable du Fonds de la gestion de la pandémie du Coronavirus ».*

## Source : https://fr.hespress.com/137306-le-conseil-civil-contre-toutes-les-formes-de-discrimination-donne-son-avis-sur-la-mesure-de-confinement.html

## Jassim Ahdani